


Date d'intervention : 17/10/23 Entreprise intervenante : BCSE

CE BON N'EST PAS « UN BON DE COMMANDE ». Pour TRAVAUX ou FOURNITURES DÉPASSANT LA SOMME DE 380 € HT
⇒⇒⇒ VOUS DEVEZ OBTENIR, DE LA DIRECTION TECHNIQUE, UN BON DE COMMANDE AVANT TOUTE INTERVENTION

Intervention sous garantie Intervention suite à sinistre Intervention sous contrat Autres


Intervention demandée : Remplacement du système intrusion

Intervention effectuée : Remplacement de la centrale d'alarme + 2 D6P
Remplacement de 2 Batteries
- 1 Batterie 12V 18 AH
- 1 Batterie 12V 2,1 AH
Essai du système, Système ok

Fournitures :  Manque de la détection de mouvement dans la
réserved côté bière + un contact de porte.

OBSERVATIONS DU DIRECTEUR DE MAGASIN

TRAVAUX RESTANT A EFFECTUER / MESURES PRISES

Intervenants Noms :	1 ^{er} Intervenant	2 ^e Intervenant	3 ^e Intervenant	4 ^e Intervenant	TOTAL DES HEURES ▼
Matin : H. d'arrivée H. de départ					
A. midi : H. d'arrivée H. de départ					
Temps de présence					
ENTREPRISE Responsable du chantier : <u>BCSE</u>		MAGASIN Travaux contrôlés par :		Validation du directeur (nom)	
Signature : 		Signature :		Signature :	

CONSIGNES DE SÉCURITÉ (dans le cadre d'un magasin ou entrepôt en activité).
L'entreprise est informée d'avoir à faire respecter par ses représentants les consignes suivantes :

- Interdiction de fumer dans l'ensemble de l'établissement
- Interdiction de procéder à des branchements électriques « de fortune ».
- Etablir avec la direction du magasin ou entrepôt un « permis de feu » pour travail par point chaud (soudure, brasure, etc...)
- Présence du personnel de l'entreprise limitée exclusivement au lieu de son intervention.
- Etant donné la présence de denrées alimentaires, un minimum d'ordre et de propreté est exigé.
- La présence d'un extincteur approprié est à exiger auprès des responsables Supermarchés MATCH.

Supermarché Match
Rue d'Euville
55200 Commercy
Tel. : 03 29 91 54 54

CACHET DU MAGASIN OBLIGATOIRE